

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 18

Artikel: Maî dè mé
Autor: Chambaz, Octave
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-202256>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Citer parmi ses hauts faits
Sa motion sur les valets.

De nos reverends Pasteurs
Rien négale la terreur
On les voit se démenant
Souvenés vous en (bis)
Excommuniant de cœur
Les Bernois et les seigneurs.

Avocats et Procureurs
Sont dans toutes leurs fureurs
Car sans doute un changement
Souvenés vous en (bis)
Menace de leur oter
De bonnes poules à plumer.

Juges de Paix, Lieutenants
Et tous leurs aboutissants
Sont dit-on tous tremblants
Souvenés vous en (bis)
Pour eux le Soleil a lui
C'est nôtre tour aujourd'hui.

Si nous avions un bon cœur
Nous serions dans la douleur
De voir ces durs gouvernants
Souvenés vous en (bis)
Renvoyés chacun chez eux
Hélas comme des Peneux.

Au reste pour cette fois
L'Etat était aux abois
Car pour mettre en mouvement
Souvenés vous en (bis)
Dix à douze bataillons
Tout était en Confession.

Il faut pour les payer
Nouvelles Lois décréter
Chacun dut donner comptant
Souvenés vous en (bis)
Le double de ses impôts
Jusques aux pintes et tripots.

Chantés belles chanteuses
Donnés à vos amis.

* Voyez le bulletin officiel.

Vieux nouveau.

Genève, avril 1905.

Au Conteur !

Acheteur régulier de votre excellent journal, je me permets de vous conter une réflexion bien vaudoise que vient de m'exprimer le sous-chef d'une de nos principales gares et fils d'un chef de station des plus sympathiques. Nous parlions liquide. Lui, me disait : peu n'en faut le matin, et, sur mon affirmation, il a ajouté : « Evidemment, il vaut mieux boire du nouveau quand il est vieux. »

Je trouve l'idée bonne et vous la transmett tout chaud.

Croyez-moi, ami Conteur, votre tout dévoué,
ED. JACCARD.

Chanteurs, debout !

Notre confrère, *Le Coryphée*, organe du « Chœur d'hommes de Lausanne », a publié, à l'occasion du 1^{er} mai, un numéro spécial, tiré sur papier rose.

Ce numéro ne contient qu'un article : une proclamation émanant du « Syndicat des chanteurs émancipés ». Nul doute que cette proclamation ne rencontre, auprès de tous nos chanteurs, un accueil favorable. La voici :

Lausanne, 1^{er} mai 1905.

Nous ne saurions laisser passer cette date, chère aux prolétaires, aux déshérités, aux mécontents de toutes classes, de toutes conditions, sans venir aujourd'hui faire entendre notre voix, apporter notre pierre à l'édifice des améliorations sociales et rendre publiques nos légitimes revendications de chanteurs, chorals, orphéonistes et chœur-d'homards !

Camarades chanteurs ! Tous à l'unisson, clamons à l'univers, en cette journée d'allégresse, nos justes exigences.

Nous voulons les *trois huit* : d'abord dans

la mesure. Nous voulons nos *trois huit*, soit : huit répétitions par année, huit minutes par répétition, huit mesures par œuvre chantée, et pas une de plus ! Qu'on se le dise !

Les réformes primordiales auxquelles nous aspirons avec toute la force de notre âme, les voici : 1^o Plus de *directeurs* qui veulent mener le monde à la baguette ! Il n'en faut plus ! 2^o Plus de *commissions musicales* aux programmes anti-populaires ! Les programmes seront choisis par le peuple des chanteurs. 3^o Plus de *comités*, plus de présidents à poigne ! « Un jour nous serons tous frères. »

4^o *Egalité complète des notes musicales*. Plus de notes hautes et basses ! Plus de notes au-dessus et au-dessous de la portée ! mais une seule note unique et formidable : le *sol*, qui est à la portée de tous ! Plus de différences de couleurs : plus de blanches, plus de noires, toutes *rouges* ! Plus de distinction de valeurs ! Plus d'entières, plus de trente-deuxièmes, plus de pointées ! Rien que des huitièmes et par groupes de trois ; vivent les *trois huit* !

Abolition des bécarrés, bémols, dièses et autres complications qui créent des *inégalités* flagrantes entre les notes !

5^o Suppression des œuvres en *latin*, langue morte bonne pour les ecclésiastes et les apothicaires !

6^o Interdiction de toute *contrainte*. Plus de « présence par devoir », plus d'amendes !

Travailleurs du gosier, tous debout ! Célébrons d'une seule voix l'hymne triomphal de notre émancipation future !

Sursum corda ! Tirons tous à la même corde (vocale, bien entendu) !

Saluons le premier mai ! Lâchons recueils et partitions et *chômions* avec ensemble et conviction !

Vive l'égalité en musique !

Vive la concorde et l'harmonie !

Pour le Syndicat des chanteurs émancipés :

F.-E. FIAUMONET, publiciste.

Fâcheuse méprise. — Un bon vieil instituteur du temps jadis dut un jour solliciter, en faveur d'une famille nécessiteuse, l'appui d'une châtelaine du voisinage.

La noble dame l'accueillit très aimablement et le fit asseoir sur un canapé, à côté d'elle.

Le pauvre magister était tout intimidé. Baisant les yeux, il aperçut un morceau de linge, qui lui paraissait sortir de son pantalon. Il s'empresse de le renfoncer, en couvrant bien ses mains avec son grand chapeau.

Un jeune page qui avait vu le manège, remarquant que sa maîtresse tournait la tête de côté et d'autre, lui demanda si elle cherchait quelque chose.

— Oui, mon mouchoir, que je croyais avoir mis à côté de moi.

— Madame, je viens de voir monsieur le mettre dans son pantalon.

L'embarras du vieillard, qui s'aperçut alors de sa méprise et ne savait comment l'expliquer, n'eut d'égal que les bons rires de la châtelaine et de son page.

Pour une fois ! — Un membre du barreau est cité comme témoin devant le tribunal de district. Au moment où il va déposer, le président l'arrête d'un geste :

— Vous voudrez bien, monsieur le témoin, oublier momentanément votre qualité d'avocat et ne dire que la vérité, toute la vérité...

Les cousines du docteur. — On parle, dans la famille Z., du jeune cousin Edouard, qui vient de s'établir comme médecin, à Lausanne, et dont l'antichambre demeure vide plus souvent qu'il ne voudrait.

— Mes sœurs et moi, dit l'aînée des demoiselles Z., nous lui avons bien créé un commencement de clientèle, mais nous ne pouvons pourtant pas être malades tout le temps.

Un oubli.

... le 2 mai 1905

Mon vieux Conteur,

Dis-moi, je t'ai cherché partout, dimanche, à notre inauguration du Nyon-Crassier. J'ai demandé à ces messieurs des journaux de Lausanne s'il y avait pas avec eux quelqu'un du Conteur ? Y m'ont répondu que non, que du moins y ne croyaient pas.

Vous concevez, m'ont-y dit, on ne sait pas toujours quels sont les journaux représentés, attendu que dans ces sortes de fêtes, où y a des banquets, des collations, des parties de plaisir, on se trouve souvent avec bien des collègues qu'on n'a jamais vus et on est tout étonné d'apprendre qu'y sont là pour des journaux de Lausanne.

Alors, je me suis dit : pas tant d'affaires, puisque c'est comme ça, je m'en vais aller tout droit vers monsieur Lagier, notre conseiller national ; y saura bien, lui.

Je l'ai donc abordé à la gare de Crassier et je lui ai dit : « Faites excuse, monsieur le conseiller, mais je me permets de vous demander si peut-être vous sauriez s'il est venu quelqu'un du Conteur ? »

— Du Conteur ? qu'il a fait ; alors il s'est tiré les cheveux : « Saprissi ! nous l'avons oublié ! Quelle affaire ! Oh ! mon cher ami, il n'est personne venu ; nous l'avons tout à fait oublié, le Conteur... il est si petit. »

Alors moi, j'ai fait comme ça : « Ah ! on l'a oublié !... Oui !... Ça fait que voilà !... C'est dommage ! Excusez-moi, monsieur le conseiller. Conservation. »

— Mais, mon cher, je vous en prie, que m'a dit monsieur Lagier ; hélas, que voulez-vous, on ne pense pas toujours à tout. Ce sera pour une autre fois. Y nous faut boire un verre pour nous consoler... A la vôtre...

— A la vôtre, monsieur le conseiller, et à celle du Conteur, quand même !

— Et à celle du Conteur, naturellement !

Y a pas à dire, c'est tout de même un homme bien aimable, ce monsieur Lagier. Je vous promets qu'y ne l'a pas fait par exprès. C'est comme y dit : « On ne pense jamais à tout. »

Votre plus vieux abonné de La Côte,

Mai de mé.

Voutrès fennès an-te pliantà lè favioulès ? Ma fâi se ne l'an pas fé demicro ne vu pas frémâ vo vignan bin. Po que balhéian vo daissé vo soveni que noutrès mères-grands dezan que falhai lè pliantà lo premi demicro de mé, devant que senyé midzo. Et rappela-vo que noutrès mères-grands l'avan rézon, asse rézon que quand dezan avoué noutrès pères-grands que lè *pliodzè daô maî de mé ne se palzan jamé*, ad bin que *mé tradvè la nei iau maî l'a laicha*, ad onco qu'ad maî de mé et ad maî d'ad l'est lo mariadzo aî fous.

Ci mot de fou mé fâ ressondzi aî bi maî de mé qu'on fasai dein mon dzouveno teimpe, quand on allavé roucannâ dai z'ado et dèl'ardzeint pè lè veladzo.

On'annaie on irè zu traî dzo via. On avâi te gnaî lè dou Combrémont, Démore, Molondin, Prahyins, Chin-Cherdzo, Thiairins, Velars et Nayruz. On pregnai dein sa catsetta on boccon de pan et de tomma et quand on avâi sai on bévessai à l'intse. Sè trovavè dai iadzo dai pareints que no fazan intrâ et no z'offressan cau-quiès breci et onna tassa d'idye sucrâie.

Cli'annaie que vo dio on avai zu quarantè-due dozannès d'ado et praò mounia po payi lo burro po lè freccassi et lo pan bianc po lè cro-tès dorayies. Vayo adi ci tsiron d'ado qu'on avai rèduit ad gournai à Djan-Pierro à Cosan-dei, dein on tsau, permi daò fromeint. L'étaï justameint Benjamin à Djan-Pierro qu'irè lo fou, od chavudzo, se vo z'amadè mi.

Vo sèdè que lo fou l'est lo pllie gros et lo pllie alurà dè la beinda. L'est dèguisà. L'a met onna vesadzire, onna granta capa in papaf dé dou pi dè hiaut, garnia ad coutset dè ribans dè totès lè couleu, que cliottant, quand cort, dè ti lè cotès. L'est galé à voire. L'a met assebin onna tsemise cliorataye dè tacone, et po teni sè tsaussès, portè onna cheintere qu'a dai senailhiès à l'einto et, pindia à la chintere, onna bossa po catsi l'ardzeint. Manayè on sabro et dèvezè pè signes. Ka on bon fou d'at tot dègrifè-nà sin pipa lo mot. Paò tapà su voutron bosson, chécaòrè sa bossetta, flairè contrè la porta daò bouffet dè l'hotò iau on tin lè z'ado, mimmameint allà guègnà à la dzenelhire, dzinguà et fère totès lè chindzèri, mà ne dai pas aòvri la gaòla que po montrà lè deints in ron-min à cliàd que ne lai balhian rin. Daissè pas manquà non pllie dè fère la crai à la porta dai mèzons iau l'est mau réchu et à cliàd que tradvè cotaiès.

Drai dèrrai lo chavudzo martsan lè boué-bou qu'an balhi lè pllie bi ribans po la capa et cliàd portan lo panai dai z'ado. Lè z'autro chavau per dou, lè pllie petits lè dèrrai, tsacon avoué dai cliàd ad onna balla cocarda à la botenire.

N'est pas la coutema, su no, que lè boué-bou tsantan, n'est rinquie lè bouébès. Paret que su lo canton dè Fribo n'an pas la mima mouda. Yè oyu dai dzosets, qu'étañ vegnai pè chaòtre, dère clia ringue :

On ado po sti chavudzou,
Que n'est ni fou ni chadzou.
Onna kua dè vi, dèrrai on chereji.
Onna kua dè derbaon, dèrrai on bochaon.
Laiva lou ku mochu !

Adon lo fou fasai dai chauts que lè petits passàvan lè gros.

Lè dzosetès in tsantàvan on outra que sè dzai in kemincin : *Vouaisè lou jas'min, lou ro-marin*, et qu'avai po refrain :

Mé, mé, galé mé ;
Vouaigue lou preni dzo dè mè.
Lè z'ado san bin bon,
Quand l'ant dè la farna ;
Lè z'ado san bin bon,
Quand l'an daò burou aò fond.

In s'in allin, bredouillavan tot'insimble :

« Grand maci ! Arévaère ! Portavo bain ! »

L'est lè bouébès dè tsi no que iare volhu que vo vissè dévant-hia quand partessan. L'é-tan totès pllie ballès lè z'enès què lè z'autrès. L'étaï cliiagu'aò marchand dè vatsès qu'étaï la mayintse. On l'arai medja tant l'ire galéza avoué sa roba bliantse et sa corena dè cliàd. Sa mère, qu'in est tota tiura, n'a pas manquà dè lai dère in l'inbrassin : « S'on tè demandè à coui t'i te deri omeintè que t'i aò marchand dè vatsès. »

Quand iron petiou n'amavo pas voire arrevà lè chavudzo. On iadzo, que l'étaï lè valets dè Tsapallaz que s'amenàvan, iété zu mè catsi, tant irou épouairi, aò pailo dèrrai, dèzo lè lhi, din on maidelion. L'est veré que la maiti aran tot assebin fè dè fère quemin mè, d'allà sè catsi, n'étañ pas praò bi po sè mon-trà.

L'in avai ion, asse nai qu'on ramouneuv, qu'avai met in guise dè roulière onna vilhe tsemise avoué lo collet drai et lo pantet per-touzi. On outro s'irè vetu in fenna et fè n'a vesadzire dè pi dè tsat. Balhivè lo bré à n'on grand petsegean, tot dépatolhu, qu'avai la fri-mousse inbardouffiaie dè cougnarda et cou-

vertà dè plionmès dè dzenelhie. Onna demi-dozanna appondus et aguèhi lè z'ons su lè z'autro, fazan lo tsameau. Ion, po sè fère on gros veintro, avai fèlci on fratson dèzo sè z'haillons et in vegnai on outro apri qu'in avai met doù dè frasons araï : ion dévant et ion dèrrai. L'étaï po pas s'estropià in fazin état, drai dévant lè dzeins, dè tsezi daò gros mau, que falhai onco sè velhi à l'avi que sè tsam-pavè contrè vo dè pas sè voire écarazà lo bet dèi z'artets. On outro avai attatsi su son bou-net on felà dè lanna. Chaòtè lè tita la pre-mière avau la courtèna ad syndique et lo mou-ret dè la tiura qu'a mè dè dyi pi dè hiaut. Lè pllie bi l'étaï cliàd qu'avai met lè z'haillons dè militéro à laò vilhou. Se l'avan ti éta din-che ne saré jamé zu m'infatta din on maidelion.

Fazan on dètertìn dè la mètsance. Bouailà-vant, subliàvan, contrefazan lè bitès. Tapàvan su dai vilhès boutezallès, su dai covets cabossi ad dai couvicioliu dè mermita, tant que pouàvan. Seimbliavè la chetta.

L'étaï Dzatiè à la Sadze-fenna qu'irè lo fou Cique, ai mai dè mè, dévant lè pliatà d'ado ! S'in ingouffravè quantiè què lè cheintaï avoué lo dai. Et l'irè lo premi apri po inmourdzi onna sautiche in contin dai gouguenettes ai felhiès. Quin russe cein fazai, ci Dzatiè ! Yè oyu dère que niavè lè dzévalles d'épèna à pi dè tsau et qu'à la fordze tegnai lè pi ai tsévu dè la man gautse et ferravè dè la draite et que po traire lè cliiòs tsampavè via lè z'étenaliès. L'avai pllie vito fè. so desai, dè lè traire avoué lè deints. Et on gaillard dègadzi ! Bouébo, dzo, quand l'allavè pè lè bou, d'einveron lè nids, chaòtè d'onna sapalla à l'avan asse ridou qu'on étiàfru.

Mè fà vilhou dè vo dèvezà dè Dzatiè à la Sadze-fenna. L'ai la grand temps que l'est moo. L'avai bi itre on tot dū, l'a tot paraf falhu bastà... Cein que l'est què dè no... ! ?

OCTAVE CHAMBAZ.

Il pleut des horaires. Il y en a de toutes formes et de toutes couleurs. En voici encore un, un tout nouveau, *Le Rapide* (A. Steiner, Cully, éditeur). Son contenu est le même, naturellement, que celui de tous les horaires, mais il se distingue de ceux-ci par la disposition vraiment très ingénieuse de ses indications. Pas besoin d'une table des matières ; le « Rapide » se consulte tout comme un répertoire ; du premier coup, on tombe sur le renseignement que l'on désire. — Prix, 15 centimes.

Les protestants disséminés. — « La collecte faite dans les temples de l'Eglise nationale, le jour de Pâques, fut affectée à l'œuvre des protestants disséminés ».

Un monsieur, qui vient de lire cet avis dans son journal, s'écrie avec la plus parfaite mauvaise humeur :

— Il sont agaçants à la fin, ces protestants disséminés ! Ne peuvent-ils donc pas se réunir une fois pour toutes !

Clair et net. — Nous relevons l'annonce suivante dans la *Feuille des avis officiels*, du 28 avril :

« Apprenti jardinier trouverait place à de très bonnes conditions. Etre âgé de 16 ans et ne pas avoir les côtes en long. S'adresser, etc. »

L'homme gras.

... L'homme gras est superbe dans le bal-lonnement majestueux de son ventre épanoui avec le gilet qui plisse ad sternum et les jambes courtes qui s'écartent et que jamais il ne verra. La chaîne de sa montre luit largement, richement au soleil, se reposant sur la pente arrondie de sa panse maflue. Ce n'est point

comme ces petits criquets, maigres, cassés en deux, dont la chaîne bat l'abdomen creux avec des allures de pendeloques.

Et quand il entre dans l'omnibus, quel spectacle grandiose ! Le conducteur s'efface et, lui, passe avec des frôlements de pachyderme. Devant cette marée de viande menaçante, les voyageurs, effrayés, rangent leurs pieds sous les banquettes, obliquent les genoux, retiennent leurs chapeaux : et lui, fumeux, spongieux, s'essuyant le front, s'avance, calme, à travers les pieds qu'il écrase, les genoux qu'il heurte, les paquets qu'il entraîne ; il s'assied. Ouf ! Et souriant, avec un peu de mépris, il jette un coup d'œil sur chacun de ses compagnons de voyage.

S'il marche par les rues, il n'est pas courbé, le gilet plissé en accordéon, comme ces gens maigres, au cou d'alouette rôtie : le bourrelet de son double menton rose lui relève la face florissante et le fait regarder haut. Les races efflanquées, aux estomacs aplatis, sont les jouets des névroses : c'est l'usure du sang qui produit ces êtres qui, dans les courants d'air, coupent le vent avec des bruits de sifflet. Place au plantureux, au luxuriant, au massif, au nourri ! Arrière l'étriqué, l'exigu, l'aplati, le vidé ! C'est en pensant à la circonférence abdominale de quelque gros mangeur de son temps que le sage Pythagore déclarait la forme circulaire, forme parfaite entre toutes et de divine essence.

D'après PAUL NOGENT.

L'immortel bouquet. — Connaissez-vous quelque chose de plus maussade qu'un bouquet fané ? Divers procédés ont été préconisés contre la flétrissure des fleurs ; un des meilleurs consiste à dissoudre une forte pincée de phosphate d'ammoniaque dans l'eau destinée à les recevoir.

Après ! — Un jeune homme entre dans une baraque de somnambule et consulte celle-ci sur l'avenir qui lui est réservé :

— Vous serez dans la plus affreuse misère jusqu'à l'âge de trente ans !

— Et après ?...

— Après... vous y serez habitué !

Trois fois par semaine le tout-Lausanne est au Théâtre. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige, rien ne peut retenir nos amateurs d'opérette à la maison. Quoi d'étonnant à cela ? La grâce de M^{lle} van Loo et la fantaisie comique de M. George suffiraient déjà à expliquer l'empressement du public. Et notez que leurs camarades ne leur cèdent en rien. Vrai ! notre troupe d'opérette est excellente. Mardi, elle nous a donné *La Mascotte* ; hier, vendredi, *Mamzelle Nitouche* ; demain, dimanche, *La Mascotte*, avec M^{lle} van Loo dans le rôle de Bettina.

Kursaal. — M. Rey nous gâte. D'un entretien que nous eûmes le plaisir d'avoir avec lui, l'autre jour, il ressort qu'il est satisfait du public ces dernières semaines. C'est réciproque ; le public en dit autant. N'avons-nous pas *Severus Schaeffer*, l'incomparable artiste des Folies-Bergères ? Après ça, si nous n'étions pas contents ! Mais il faut que ça continue... Ça continuera. NEL.

LA GRIPPE

Il est un bon remède, commode et peu coûteux contre les refroidissements, la grippe et autres affections du même genre, qui tout en étant très actif n'est pas incommode, ne dérange nullement des occupations journalières et est sans aucun danger pour l'épiderme. C'est l'emplâtre Allcock. Ce remède de famille par excellence peut être appliqué sur la peau la plus délicate sans causer d'irritation. Placé sur la poitrine ou dans le dos, il facilite et active la bonne circulation du sang ; il est en tout temps un excellent protecteur contre le froid.

La rédaction : J. MONNET et V. FAYRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.